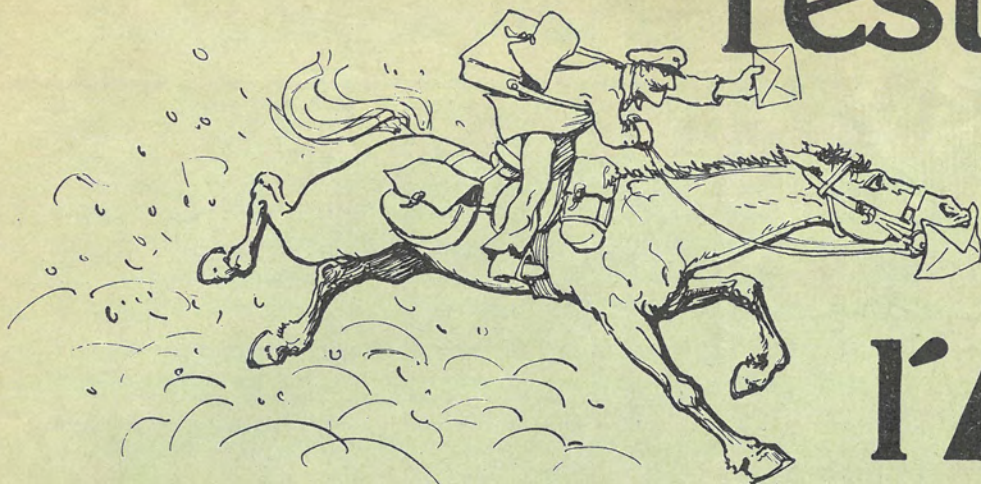


l'estafette de l'ANTE



ANTE - 15 rue de Bruxelles, 75009 PARIS - Tél. : 42.81.42.82.

Pour le dialogue

Un certain nombre d'entre vous m'ont écrit pour s'étonner et même s'inquiéter d'informations recueillies ici et là sur l'avenir et la place du Tourisme Equestre et de l'ANTE dans le monde de l'équitation.

Il me paraît par conséquent opportun de préciser - ne serait-ce que pour mettre fin à certaines rumeurs - qu'aucune discussion officielle de fond n'est actuellement en cours à notre niveau avec qui que ce soit.

J'ai déjà eu l'occasion de dire à diverses reprises que je suis partisan convaincu du dialogue et de la concertation, tout comme j'entends rester attentif aux propositions des uns et des autres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ANTE. Je le redis bien volontiers, de même que je renouvelle mon souhait de continuer ce qu'avait entrepris Pierre Branque auprès de nos partenaires.

Je demeure en effet persuadé que rien de sérieux ne pourra se faire dans ce milieu sans la volonté de tous de s'entendre sur une politique cohérente d'organisation et de développement. Encore faut-il que cette volonté s'exerce dans une ambiance de loyauté réciproque à l'égard des uns et des autres et que la personnalité de chacun des organismes en présence - avec leurs différentes composantes, toutes dignes d'intérêt - soit admise, reconnue, respectée.

J'espère que le prochain Salon du Cheval, qui ouvrira ses portes le 7 décembre, sera l'occasion de rencontres et de conversations fructueuses tournées résolument vers la recherche de solutions concrètes aux vrais problèmes qui se posent à nous dans de nombreux domaines.

Je terminerai en présentant à chacun et à chacune d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui vous apportera, j'en espère, mille satisfactions, avec ou sans cheval.

Jean-Claude PORET

L'ANTE au Salon 85

Un stand blanc et vert aux fraîches couleurs de pleine nature accueillera l'ANTE cette année dans le cadre du Salon du Cheval et du Poney 1985.

Sur une superficie de 374 m², l'ANTE mettra à la disposition de ses adhérents et de tous les amateurs d'équitation de plaisir et de liberté :

- des animations (sellerie-bourrellerie, travail du cuir, topographie-orientation avec un grand concours, le « Loto du Randonneur », doté de nombreux prix et accessible à tous organisé avec les Editions Lavauzelle et l'Institut Géographique National, et enfin, maréchalerie de secours avec la participation d'artisans maréchaux-ferrants qualifiés)

- une information sur le service cartographique de l'ANTE (échanges de données cartographiques, d'itinéraires, possibilités existantes...)

- un terminal d'ordinateur, avec imprimante et minitel, qui permettra aux adhérents de juger de la réalité de l'informatisation de la gestion de l'ANTE et aux ARTE de juger de la possibilité qui leur sera bientôt offerte de consulter directement l'ordinateur par minitel sur leur propre fichier. Les amateurs de courses hippiques pourront même connaître les partants de la 5ème !

- le nouveau service juridique en direct : Maître Patrick de Chessé répondra à toutes les questions concernant les droits et devoirs du cavalier

- un représentant de l'Union Mutuelle des Sportifs pour traiter de tous les problèmes concernant les assurances

- un bar des cavaliers ouvert gratuitement aux adhérents.

Des dizaines de professionnels de la randonnée à cheval guideront les intéressés dans leur choix de vacances équestres.

En résumé, des jeux, des cadeaux, une information particulière sur les assurances et la Carte Nationale de Tourisme équestre, un « abreuvoir sympa » avec le concours de la Société Ricard, la présence de personnalités et d'hommes de cheval les plus divers, ainsi qu'une masse de documentation disponible pour le public, feront de ce stand l'un des plus dynamiques du Salon du Cheval 1985.

1983 : COMPIEGNE
1984 : PARTENAY
1985 : AVIGNON

Le 25^e Rallye International fêtera à BRIVE les noces d'Argent du Tourisme Equestre.

25 ans ! Déjà ! Pour les plus anciens, c'était hier. Et pourtant que d'eau a coulé sous les ponts depuis le 1^{er} rallye.

Des noces d'Argent, cela se fête. Dignement, mais dans la joie et en grandes pompes.

Pour la réussite de cette grande manifestation, l'ATEL, Association de T.E. en LIMOUSIN, la municipalité de BRIVE et le Conseil Général de Corrèze n'ont pas lésiné sur les moyens. Déjà en juillet dernier, le maire-adjoint de Brive et le président de l'ATEL étaient à AVIGNON pour tirer les leçons d'un rallye dont les participants ont été unanimes à reconnaître les mérites.

L'emplacement privilégié de la capitale corrézienne en fait le lien idéal de rassemblement des cavaliers venant de tous les points de l'hexagone et des régions étrangères limitrophes.

Les participants seront reçus à la Pigeonnie, faubourg très proche de BRIVE (1 km du centre ville) dans un village de toïle, ou en plus des services habituels (vétérinaires, maréchal-ferrant, nourriture des chevaux, sanitaires, banques...) l'hospitalité limousine sera marquée par des repas et animations non-stop.

Quel spectacle du haut de cette butte que la ville de Brive illuminée ! Samedi matin 3 options seront proposées :

— Soit le « MARCHÉ DE BRIVE LA GAILLARDE » où la municipalité de BRIVE essaiera de reproduire les anciens marchés sur un rappel musical de Georges Brassens.

— Soit la visite commentée des Haras de Pompadour.

— Soit la visite commentée de COLLONGES la Rouge et de TURENNE.

Des voitures à chevaux, véritables taxis hippomobiles, transporteront les Brivistes et visiteurs au Marché et au Village des Cavaliers.

25^e RALLYE INTERNATIONAL DE TOURISME EQUESTRE

en 86, à Brive... la Gaillarde



1986 : BRIVE

Repas pris à la patinoire, fourni par la ville de Brive.

Le samedi après-midi, la présence des cavaliers à Brive se manifestera de deux façons différentes et simultanément :

— Dans les faubourgs de Brive (Tujac, les Chapélias, Place Thiers, etc...) par des présentations et jeux équestres.

— Un jeu de piste mobilisera les cavaliers qui évolueront à l'intérieur de Brive rejoignant les petites places où des groupes folkloriques joueront et danseront en les attendant.

A partir de 21 heures la « Retraite aux Flambeaux » regroupera l'ensemble des cavaliers descendant du « Village des Cavaliers » pour faire le tour du vieux Brive.

Trois heures de défilé sont prévues pour arriver sur la place de la Guierle où les autorités les accueilleront.

Un repas officiel dansant clôturera la journée.

Dimanche matin, Bénédiction sur la place de la Guierle puis vin d'honneur offert par la Mairie de Brive aux officiels et aux représentants de groupes.

Repas prix en commun à la patinoire.

Après-midi un grand défilé en costumes régionaux sur un itinéraire dans et autour de Brive ramènera les participants sur la place du Théâtre où seront distribués les prix et récompenses.

En même temps seront remis les prix aux gagnants du concours de vitrines et aux « Sonneurs de Trompes ».

Les « Francs Goûteurs de la Chataigne Limousine » introniseront leurs nouveaux membres.

Le dimanche soir une dernière manifestation qui pourrait être « Son et Lumières aux Tours de Merle » mettra un point final à cette fête du cheval.

Tout au long de ces trois jours, notre manifestation sera complétée par diverses prestations dont la liste n'est pas close.

LA CHEVAUCHEE DE LA PAIX

Une gageure ! Une gageure, disions-nous dans notre dernier numéro. Les uns souriaient, d'autres étaient sceptiques. En fait, personne n'y croyait. Personne ? Si, quelques fous qui savent mettre tout en œuvre pour libérer leur folie. Et voilà que la folie devient réalité.

Le projet prend forme. Les soutiens officiels ne nous sont pas ménagés. La ville de Paris a promis une aide substantielle qui permettra de donner grande allure à notre départ.

L'itinéraire se précise :

Départ de Paris le 14 juillet 1986

Passage à Brive à l'occasion du Rallye International de T.E... la France... l'Italie...

A Brindisi, embarquement pour la Grèce

La Grèce... la Turquie...

A nouveau, embarquement pour Chypre et Haïffa. De là, par des chemins chargés d'histoire, nous rejoindrons Jérusalem où les autorités israéliennes sont prêtes à accueillir nos cavaliers avec une chaleur qui doit rester gravée dans le souvenir de chacun.

Dans cette grande aventure, pendant deux mois, le cotoïement fraternel, la marche avec notre ami le cheval sera le symbole du véritable tourisme équestre.

Le coût total (qui sera une participation, aucun bénéfice n'étant fait par les organisateurs) et les détails de mise en place seront signalés par l'Estafette au fur et à mesure qu'ils nous seront communiqués.

Un certain nombre de cavaliers ont déjà proposé leur participation. Le secrétaire général répondra à toute demande de renseignements.

Le comité d'organisation comprend :

Président : M. Marc Agi, Directeur de l'Alliance Française à Jérusalem

Vice-présidente : Mme Denise Peyraud, administrateur de l'ANTE

Secrétaire général : Dr Jean-Charles Sanconie 19470 Le-Lonzac, administrateur.

UN PICARD A L'HONNEUR

Un guide de tourisme équestre avec deux chevaux de randonnée cela peut donner un vice-champion de France d'attelage. Allain HOUARD en a fait la preuve au dernier championnat de France, à Fontainebleau. Son itinéraire mérite d'être connu de tous.

HOUARD Allain, éducateur spécialisé, crée en 1976 le CIRQUE DES ENFANTS DE LA LUNE. Il part avec 40 enfants sur les routes picardes avec 5 chevaux de trait tirant des roulottes. Chaque soir toute la troupe présente aux étapes un spectacle de cirque.

Il renouvelle cette expérience 3 années de suite. La troupe est distinguée et aidée par la FONDATION DE FRANCE et, dans le cadre de l'Année Internationale de l'Enfance en 1978, il présente son spectacle à l'UNESCO.

Avec cette troupe formée d'enfants du canton de CONTY dans la SOMME, il crée un centre d'aide par le travail « LES ATELIERS DU VAL DE SELLE » où on trouve en bonne place une école d'équitation d'attelage.



A 39 ans, il décide d'apprendre et de passer ses examens. Il passe donc ses degrés d'équitation, son 1^{er}, 2^e et 3^e degrés d'attelage, son brevet d'accompagnateur de Tourisme Equestre. Deux accidents graves, un en selle et l'autre en attelage l'éloignent provisoirement de l'équitation et du menage.

C'est alors qu'il crée 2 épreuves : le CHEVAL FAMILLE, épreuve où le cheval dans la même journée exécute 4 tests (1 maniabilité attelé, 1 routier monté, 1 cross, 1 jeu), et le CRITERIUM DU CHEVAL DE RANDONNEE JUNIOR.

Il a écrit « CONCERTO POUR UNE PEDAGOGIE MAJEURE », « LES COLONIES DE LEURS VACANCES », « DEUX CANTONNIERS EN SERVICE SOCIAL », « CACOPHONIE PEDAGOGIQUE ou MAUVAIS CONSEILS AUX ENFANTS D'AUJOURD'HUI ».

Et c'est avec sa peinture qu'il finance modestement son équitation.

« NATURE ET PATRIMOINE »

Par manque d'information, nous n'avons pu signaler en temps utile les Prix de la Fondation « Nature et Patrimoine ». Comme « mieux vaut tard que jamais », et pour réparer notre oubli, nous tenons à signaler que le Prix

FABRIQUE de PLAQUES en aluminium fondu ET DE FLOTS

S. TAUPINARD



FOURNISSEUR DE L'A.N.T.E.



La Fontenelle
41270 DROUÉ

Tél. : (54) 80.58.07
(54) 80.50.33

*Documentation gratuite
sur simple demande*

« Economies d'Energie » a été décerné à M. Bernard PRUVOST, 36 ans, animateur de l'Association « Cheval en Meuse ».

Bernard PRUVOST, précise le jury, veut redonner au cheval sa place dans notre économie, créer des emplois et favoriser le tourisme. En matière de débardage forestier et d'entretien des vergers, il a entrepris des études pour prouver que l'utilisation du cheval était rentable.

L'association, qui est née en 1981 avec 5 chariots et une roulotte, est maintenant une communauté de cinquante âmes avec une trentaine de chevaux, une basse-cour d'éducation pour les enfants, un musée vivant du cheval et un centre de conseil qui met en évidence l'importance du cheval et ses possibilités d'utilisation.

L'ANTE ET LE TOURISME EQUESTRE SUR MINITEL

Dès l'an prochain, tous les établissements affiliés à l'ANTE seront sur Minitel. Ainsi les Syndicats d'Initiative et Offices de Tourisme pourront répondre aux demandes du public sur les possibilités de randonnées et séjours équestres organisés dans le cadre de l'ANTE.

De même, dans un proche avenir :

- chaque ARTE offrira, par le même canal, une page d'information sur ses manifestations, stages et autres animations annuelles ;
- chaque établissement pourra, sous réserve de respecter strictement certains critères, proposer le programme de ses activités et prestations avec prix correspondants.

Comme annoncé dans la rubrique « Salon 85 », le Minitel installé par le P.M.U. sur l'emplacement « information » du stand de l'ANTE sera en mesure de vous donner un aperçu de ces possibilités.

LE PREMIER CHAMPION DE RANDONNEE A CHEVAL EST SAVOYARD. IL S'APPELLE STEPHANE REYNAUD

« Faut-il transformer les épreuves du Concours d'Aptitude du Cheval de Randonnée en Championnat de France du Cavalier de Randonnée ? »

Voilà un débat qui animait nos réunions depuis de longs mois, et qui est maintenant définitivement clos. Après une laborieuse gestation, le championnat de France est né les 9 et 10 novembre derniers, à ALLAN, charmant village de la Drôme.

Soyons objectifs : modeste, cette première épreuve officielle organisée par l'ARATE sous l'égide de l'ANTE. 23 partants seulement venus de neuf régions : Bourgogne, Ile-de-France, Limousin, Lorraine, Normandie, Picardie, Poitou-Charente, Provence, Rhône-Alpes. Des couples déjà bien connus, pour la plupart finalistes des Concours d'Aptitude à Recloses en 83 et 84.

Au soir du premier jour, après un parcours d'orientation de 50 kilomètres, découpé en quatre tronçons, ils étaient encore sept qui, avec plus de 200 points sur 225, conservaient de bonnes chances pour le titre de Champion de France (Desbos, Schiffrine, Reynaud, Chambon, Heau, Dupuis et Maurouard).

Pas assez sélectif ce parcours d'orientation et de régularité ? Peut-être. Insuffisamment contrôlé ? Probablement.

Le dimanche matin se déroulait la reconnaissance, à pied, du Parcours du Cheval et du Cavalier Randonneurs (P.C.C.R.) long de 4 650 mètres, jalonné de 15 difficultés naturelles soigneusement aménagées par Dominique Remande.



J.-P. Blache, franchissant un contre-bas

La fin de matinée était consacrée à l'épreuve de modèle et allures, jugée par M. Lognoz, Directeur-Adjoint des Haras d'Annecy. C'est Magir du Pré-René, Cheval de selle hongre de 6 ans, (par Messidor - Etalon A.A., 58 %, du Haras National de Saintes - et Lassy - Jument Pottok) qui a reçu la palme, avec 24 points sur 30. Rappelons que l'an dernier, à Recloses, c'est Eclair du Pré-René, issu d'un croisement entre un étalon de S.F. et une jument New-Forest, qui obtenait cette 1^{re} place. L'heureux naisseur et



Frédéric Blanc et Imprenable : le gué !

propriétaire de ces deux produits est M. J.-G. Mercier, de Charente-Maritime.

A 14 h 30, le départ était donné au premier concurrent du P.C.C.R.

Bien courageux, ces cavaliers prêts à accepter le jugement de contrôleurs qui, malgré toute leur bonne volonté, ne pouvaient prétendre à l'infaillibilité pour noter la qualité de l'abord et du franchissement des difficultés dans une optique de randonnée !

Finalement, c'est Stéphane REYNAUD qui obtenait nettement la première place, avec 166 points sur 185.

L'épreuve de dressage (pas le plus rapide et galop le plus lent) voyait la victoire de Francis RALLON et Christian BUTHOD, ex-aequo avec 26 points sur 40.

Grâce à l'ordinateur de Jean-Michel REMANDE, les résultats d'ensemble étaient assez rapidement établis.

En conclusion : *Merci et bravo à tous les concurrents qui ont fait preuve du meilleur esprit au cours de ces deux journées. Les organisateurs de leur côté, à la lumière de cette première expérience, feront tout pour que le championnat 1986 soit une épreuve de haut niveau sur tous les plans. Ils n'y parviendront, bien sûr, qu'avec l'aide des responsables des régions qui doivent se mobiliser plus franchement en faveur de cette nouvelle forme de compétition, et organiser de rigoureuses sélections.*

A ce propos, il ne peut être passé sous silence qu'un cheval est mort à l'issue du parcours d'orientation et de régularité dans des conditions encore mal établies.

RESULTATS

1-Stéphane REYNAUD sur Minouche	432 points
2-Sylvie DESBOS sur Vainqueur	426,5 points
3-Patrick SCHIFFRINE sur Mannix Acilion	423,5 points
4-Gérard HEAU sur Maïté de Forestil	406 points
5-Thierry MAUROUARD sur Homère du Clos	389,5 points
6-Daniel CHAMBON sur Kaline	387 points
7-Alban DUPUIS sur Orion	375,5 points
8-Michel FIX sur Hilda	371,5 points
9-Francis RALLON sur Eden	366 points
10-Jean-Pierre BLACHE sur Falassios	363 points
11-Pierre PEYRAT sur Fanfan	362,5 points
12-Patrick NEGRON sur Igor	342,5 points
13-Joseph CACI sur Ollières	328 points
14-Jean-Guy MERCIER sur Eclair du Pré René	309,5 points
15-Denis TASTU sur Illico	306,5 points
16-Frédéric BLANC sur Imprenable	300,5 points
17-Jean-Pierre LAIGNON sur Magir du Pré René	293 points
18-Florence COLLETTE sur Magie	285,5 points
19-Christian BUTHOD sur Etoile	282 points
20-Franck BARBET sur Nougat	

LA C.N.T.E., C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Depuis 1980, l'ANTE propose aux cavaliers de tous bords, et aux cavaliers d'extérieur en particulier, une carte nationale de tourisme équestre (C.N.T.E.), assortie d'une assurance souscrite à l'Union Mutuelle des Sportifs.

Cette carte donne accès à toutes les manifestations internationales et nationales organisées dans le cadre de l'ANTE, ainsi qu'aux sessions d'examens de tourisme équestre - cavaliers-randonneurs, accompagnateur, guide.

Son prix pour 1986 est de 130 F pour les adultes et de 70 F pour les juniors âgés de moins de 12 ans à la date de l'adhésion. Il comprend, outre la part inhérente aux assurances, la cotisation d'adhésion à l'ARTE concernée et à l'ANTE, ainsi que l'abonnement au bulletin de liaison trimestriel de cette dernière : « L'ESTAFETTE ».

Les garanties accordées par l'assurance liée à la C.N.T.E. sont les suivantes :

Pour le cavalier :

- Responsabilité civile pour les accidents causés à autrui
- Individuelle accident (frais médicaux, décès - 80 000 F indemnité majorée de 10 % si la victime était mariée et de 15 % par enfant à charge - incapacité permanente, 160 000 F et majoration de 15 % pour la partie supérieure à 25 % d'invalidité). Ces deux dernières garanties sont, actuellement, et de loin, les plus importantes offertes aux cavaliers en ce domaine.
- Frais de recherche, défense-recours
- et, EXCEPTIONNELS, une assistance et rapatriement valable dans tous les pays du monde avec mise en œuvre immédiate sur simple appel téléphonique.

Pour le cheval :

- Garantie tierce-collision : indemnisation de l'assuré pour les dommages causés à sa monture (au cours des activités équestres) ou de son cheval d'attelage, à la suite d'une collision avec un piéton, un véhicule ou un animal appartenant à un tiers identifié.

Cette dernière garantie est acquise uniquement pour les dommages survenus pendant ou à l'occasion de la pratique des activités équestres et ne comprend en aucun cas la Responsabilité civile générale à l'année (cheval à l'écurie ou à l'herbage) des propriétaires de chevaux. IL EST DONC NECESSAIRE, dans ce cas, DE SOUSCRIRE UN CONTRAT SUPPLEMENTAIRE GARANTISSANT CETTE R.C. en tant que gardien ou propriétaire d'équidé, pour les dégâts que celui-ci pourrait commettre en dehors de son utilisation par son cavalier ou meneur (cette R.C. propriétaire peut être proposée sur simple demande).

L'étendue territoriale des garanties couvre le monde entier pour les activités autres que les compétitions sportives (excepté les raids équestres d'endurance, pris en compte) soit : randonnée, promenade, manège, carrière, loisirs, jeux à cheval, attelage, manifestations d'entraînement et d'animation et vènerie.

La C.N.T.E. est valable un an et peut être obtenue auprès des ARTE (Associations Régionales de Tourisme Equestre) et de tous les centres affiliés à l'ANTE. Adresses sur demande à l'ANTE. Le prix pour l'année 1986 a été fixé à 130 F.

Pendant toute la durée du Salon du Cheval, une information particulière sur les assurances et la C.N.T.E. sera donnée par un spécialiste de l'Union Mutuelle des Sportifs (U.M.S.).

REFORME DES STATUTS

A la suite de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin dernier au cours de laquelle l'ANTE s'est donné de nouveaux statuts en conformité avec la nouvelle loi sur les activités physiques et sportives, les ARTE, ADTE ou CDTE sont tenus de se doter de statuts compatibles avec ceux de l'ANTE, sans pour autant qu'un délai eût été impérativement fixé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'ANTE met actuellement au point un modèle de statuts qui sera prochainement adressé aux structures concernées.

Il va de soit que la prochaine Assemblée Générale des ARTE, ADTE et CDTE s'effectuera selon les textes qui les régissent actuellement.

WORK SHOP INTERNATIONAL à VERONE

La FITE profitant de la 10^{ème} FIERA CAVALLI de VERONE, avec l'aide matérielle et financière des organisateurs de ce grand salon international, a organisé un Work Shop mettant en présence des professionnels de la promotion touristique, des professionnels du tourisme équestre (italien) et des représentants des différents organismes internationaux affiliés à la FITE.

L'ANTE y était présente et a pu proposer à ses interlocuteurs, notamment au travers de la brochure Tourisme Equestre en France et divers documents d'appel en français et en langues étrangères, un échantillon représentatif des possibilités offertes en France aux candidats au voyage à cheval.

Une réflexion s'impose d'emblée : le tourisme équestre français est le moins cher d'Europe. La question se pose néanmoins de savoir si c'est une chance ou un handicap. Une chance si à prestation égale il est vraiment concurrentiel et en mesure de séduire les cavaliers de loisirs européens, un handicap s'il est considéré comme un produit de moindre valeur payé à son juste prix.

Une deuxième question, étroitement liée à la première, n'incite-t-elle pas les professionnels européens de la randonnée à se rencontrer et à se concerter pour, d'une part se mieux connaître et faciliter, organiser (pourquoi pas) des échanges de clientèle et, d'autre part, harmoniser leur prix ?

En conclusion, comme dans bien d'autres domaines, l'intérêt de la vieille Europe et son avenir semble bien devoir passer par une indispensable volonté d'échanges, de communication et de partage, plutôt que chacun s'ingénie à jouer sa partition en solo, dans son coin. Et vlan !

LES RANDONNEURS LISENT . . .



"OFFRE D'ABONNEMENT 1 AN
AU PRIX DE 95 F. (6 numéros)"

**RANDONNÉE
EQUESTRE**
LE MAGAZINE DU VOYAGE A CHEVAL ET DU TOURISME EQUESTRE

NOM _____

Adresse _____

Ville _____

PAYS _____

TÉLÉPHONE _____

Code Postal

A RÉEXPEDIER AVEC REGLEMENT A "PROMORANDO"

462, Rue Benjamin DELESSERT - Z.I. 77550 - MOISSY-CREMA YEL

GMV LANGRAGE 2000
1761 000 01 03 02

PARTICIPATION DE L'ANTE AUX FOIRES ET SALONS 1986

- Salon Mondial du Tourisme et des Vacances de Paris du 7 au 16 février
- Salon des Randonnées et de l'Aventure Sportive du 22 au 27 mars
- Salon du Tourisme et des Vacances de Bruxelles, du 15 au 23 mars (sous réserve qu'un nombre suffisant de participants se manifeste - sondage effectué durant le Salon du Cheval 1985)
- Salon de l'Agriculture de Paris, du 9 au 16 mars, dans le cadre d'Agriculture et Tourisme
- Foire de Paris, en avril (dans une forme à définir, avec le concours de l'ARTEIF)
- Salon du Cheval 1986 (dates encore non connues)
- Salon de Lausanne (sous toute réserve, renseignements attendus).

DEVENEZ PALEFRENIER-SOIGNEUR OU CAVALIER-SOIGNEUR

Poursuivant son enquête sur les métiers du cheval, l'Estafette présente les moyens d'accès à deux professions très proches l'une de l'autre.

DEFINITION DES EMPLOIS

L'élevage des chevaux et leur entretien demande des ouvriers aptes non seulement à rendre service dans leur entreprise mais également à aborder les chevaux avec compétence.

Les palefreniers-soigneurs auront rarement pour seule activité celle des travaux d'écurie ; ils trouvent leur emploi dans des exploitations d'élevage.

Les cavaliers-soigneurs sont en général recherchés par les centres équestres ou par les propriétaires d'écurie de concours hippique.

Préparation au CAPA par la voie scolaire

Admission à 14 ans, niveau 5^e. Concours sur place au début du mois de juin et stage obligatoire de 2 semaines, à l'issue duquel l'admission définitive est prononcée ou non. Promotion de 20 élèves environ. Régime de l'internat réservé aux garçons.

Préparation au CAPA par la voie de l'apprentissage

Entrée en apprentissage à 16 ans chez un maître d'apprentissage agréé. Admission sans diplôme. Admission à 15 ans pour les élèves sortant de 3^e. La formation dure 2 ans. Les élèves seront regroupés périodiquement dans un centre de formation d'apprentis.

LE BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE, OPTION HIPPIQUE

Formation réservée aux adultes ayant déjà une expérience du monde agricole. La sélection est basée sur le niveau des connaissances générales (niveau de 3^e scolaire), sur la motivation des candidats et sur leur expérience passée. Cette formation procure des connaissances comparables à celles qui sont données aux élèves préparant le CAPA de palefrenier-soigneur. Elle bénéficie de l'aide du C.N.A.S.E.A. et les stagiaires perçoivent un salaire s'ils remplissent certaines conditions.

Il va sans dire que les titulaires de diplômes de tourisme équestre augmentent leurs possibilités d'embauche, ces diplômes valorisant considérablement les Certificats ou Brevets professionnels.

Il serait fastidieux de donner ici la liste des établissements préparant à ces métiers selon les 3 voies que nous avons indiquées. Cette liste sera fournie en demandant le fascicule « *LES METIERS DU CHEVAL* » au service des Haras et de l'Equitation, 14 avenue de la Grande-Armée 75017 PARIS Tél. : 43.80.49.37.

LE LIMOUSIN, TOUS SES CHEMINS MENENT A LA DECOUVERTE

En septembre 1985, un groupe d'une vingtaine de cavaliers de la République Démocratique Allemande a séjourné dans la région du Limousin en pratiquant le Tourisme Equestre.

Ces cavaliers de 17 à 20 ans, triés sur le volet au sein des principaux centres équestres (Berlin-Est, Potsdam, Frankfurt/Oder...) représentaient l'élite de leur génération, tant en saut d'obstacles, que cross et dressage, en particulier la championne junior de dressage de R.D.A. Spécialistes des compétitions de haut niveau, ils se sont initiés, pendant 10 jours, à Le Lonzac, en Corrèze, à la pratique du tourisme équestre dont ils ont découvert et reconnu les difficultés et les joies, car cette forme d'équitation semble inhabituelle dans leur pays.

Mais au-delà des promenades, jeux et randonnées, se sont instaurés spontanément des rapports d'une grande amitié entre ces jeunes Allemands et les membres du personnel de l'Etrier des Monédières qui les recevaient. Participant activement à la vie quotidienne du centre équestre, assurant travaux et soins, ils se sont, par leur présence constante parfaitement intégrés à l'équipe d'accueil qui a vivement apprécié leur compétence, leur gentillesse, leur bonne tenue et leur amour du cheval. Chaque jour, une initiation à la pratique du français, leur a permis de mieux s'adapter à la vie du village et à sa population.

Des excursions ont complété la découverte de la région, principalement par la visite des Haras de Pompadour où nos amis ont, en particulier, pu admirer la qualité des étalons Arabes et Anglo-Arabes. Ces jeunes Allemands étaient hébergés au Centre d'Education de Loisirs et de Sports de Le Lonzac, association conjointe de l'Etrier des Monédières qui reçoit des classes de nature et des colonies de vacances à vocation équestre.

Placées sous le signe de l'amitié, plusieurs soirées ont réuni Allemands et Français, et ont contribué à leur connaissance mutuelle. Deux membres de l'Etrier des Monédières ont été cordialement invités à séjourner en mai prochain chez leurs camarades d'Allemagne-de-l'Est. Au cours d'un vin d'honneur, un délégué de l'Ambassade de R.D.A. accompagné de sa femme, a été reçu par le D^r CHASSEING, Conseiller Général du canton de Treignac, en présence du maire de Le Lonzac et de personnalités locales.

Ce séjour, organisé grâce à l'initiative de M. Maurice DESHORS, Ambassadeur de France à Berlin-Est et du D^r SANCONIE a été un succès et un enrichissement de part et d'autre.

Nous voulons espérer que cette expérience sera suivie d'une longue série de visites de gens de l'Est puis d'échanges entre cavaliers Est-Ouest, ce qui serait grâce au cheval, l'apport d'une petite pierre à l'édifice de la paix et de la fraternité.

SERVICE CARTOGRAPHIQUE

Notre collecte de renseignements cartographiques centralisés à l'ANTE se poursuit.

A ce jour, nous avons pu reporter des tracés reconnus sur environ 300 cartes au 1/50 000. Sur les quelques 1 100 qui couvrent le territoire métropolitain, cela représente un peu plus du quart du travail. C'est encore trop peu !

Si nous voulons que ce service prenne corps, qu'il nous permette d'aider rapidement tous les randonneurs en quête de renseignements précis, il nous faut accélérer le mouvement. Un appel pressant est donc lancé à tous les responsables départementaux et régionaux qui n'ont pas encore transmis leurs cartes à l'ANTE. De leur diligence dépend notre crédibilité dans ce domaine de l'infrastructure, qui est, faut-il le rappeler, l'un des services les plus attendus de l'ANTE, si l'on en croit la presse spécialisée.

Une nouvelle fois, rappelons également que le service cartographique de l'ANTE est à l'écoute des problèmes de terrain de tous les cavaliers, amateurs ou professionnels, pour les aider, concrètement, à résoudre les difficultés qu'ils rencontrent pour créer des itinéraires permanents.

Dans le prochain numéro de l'Estafette, nous espérons être en mesure de vous indiquer la liste des cartes pour lesquelles nous avons de bons renseignements.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à appeler l'assistant technique, Jean-Philippe DUHEM à l'ANTE, Tél. : 42.81.42.82.

SERVICE JURIDIQUE

L'ANTE possède désormais son propre service juridique.

Dirigé et animé par Maître de CHESSE, auteur notamment de l'ouvrage *EQUITATION et DROIT* édité par CREPIN-LEBLOND, ce service, qui s'adresse aux adhérents de l'ANTE, est mis gratuitement à leur disposition pour les aider à résoudre tous leurs problèmes d'ordre juridique.

Comment bénéficier de cette prestation ?

- Adresser la demande à l'ANTE qui transmettra aussitôt
- Joindre à la demande photocopie de sa C.N.T.E. au millésime de l'année en cours.

En outre, Patrick de CHESSE teindra une permanence sur le stand de l'ANTE pendant toute la durée du Salon.

COURRIER DES LECTEURS

Grâce à l'Estafette, nos lecteurs cavaliers ou responsables, peuvent communiquer entre eux et confronter leurs points de vue. C'est très bien ainsi et nous les en remercions.

C'est ainsi qu'à la suite de la lettre de M. BOISSEAU, Président de l'Association Française des Connemara, parue dans le numéro 5, nous recevons une longue réponse dont, malheureusement, nous ne pouvons donner que des extraits.

« ... Il est scandaleux de dire que tous ceux qui ont un bout de terrain autour de leur maison doivent avoir à leur portée leur... Connemara par exemple ! »

« Tous ceux qui ont un bout de terrain ne sont pas forcément amateurs de poneys et surtout pas connaisseurs. »

Quand on dit : *« Le poney surtout dont le prix et la rusticité le rendent accessible au plus grand nombre »*, on fait à celui-ci une fausse publicité pour le vendre à tout prix sans se préoccuper de ce qu'il deviendra.

« Les poneys de race sont très chers. D'autre part, le poney, comme tout cheval doit avoir suffisamment d'herbe (un bout de terrain est largement insuffisant), son abri, de l'eau, un apport de nourriture en fonction des intempéries et du travail qu'il fournit, des vaccins, des vermifuges, des pansages, des pieds bien entretenus par un maréchal-ferrant, une ferrure s'il travaille, bref, des soins constants et une surveillance continue. »

« ... Un poney n'est pas à mettre entre les mains de n'importe qui, mais il doit être vendu à des personnes qui connaissent le cheval, qui ont de la place, du temps et qui ont l'intention de s'en occuper et non de le mettre dans un bout de terrain où il fera office de tondeuse et d'ornement. »

« ... Un président d'association de poneys devrait être le premier à parler de sélection et de qualité... La rusticité du poney qui est une grande qualité dans les mains d'un connaisseur n'autorise pas à le brader auprès du plus grand nombre... »

J'espère que vous voudrez bien faire connaître ces quelques réflexions dans l'intérêt des poneys de toutes sortes, Connemara et autres.

Françoise RIVIERE-CHOSSON
57, rue Saint-Léger
76460 Saint-Valéry-en-Caux

DEFAIRE DES « FAIRE » DURS COMME « FER »

Il est des mots d'usage courant que nous avons tous, plus ou moins, à un certain moment de notre vie, employés sans trop y réfléchir.

Il est des expressions, des locutions qui, entrées dans les mœurs ou dans notre phraséologie, ont la vie dure en dépit de leur désuétude ou de leur inadéquation.

Il y en a des quantités. Il y en a auxquelles on a envie de « faire un sort ». Non pas que l'on veuille « faire le procès » de la langue française - ne dit-on pas qu'elle rayonne sur le monde ! - mais simplement pour « faire le lit » aux locutions justes.

Nous aurons « fort à faire », c'est certain, mais il ne faut pas « s'en faire », ni « faire de la neurasthénie », le « faire-part » des mauvaises locutions « va se faire ».

Avant de « se faire vieux » à « faire peur », nous allons nous « faire un devoir » de ne pas « faire grâce » à ces expressions déplacées.

Ne pas « faire le mort », ni abandonner la place pour s'en aller « faire la Grèce ou l'Espagne » ; ne pas « faire l'erreur » de « faire faire » son travail par d'autres, qui, ayant pris l'habitude de se « faire au climat » des phrases clichés, ne pensent qu'à « faire disciples » et profitent des « faire-valoir ».

« Bien faire et laisser braire » les porteurs de locutions toutes faites, mais, enfin, « faire la peau » à ces dernières.

A un jeune garçon qui lui disait : « je vais « faire du cheval » », le vieil homme qui savait de quoi il parlait, rectifia gentiment : « C'est la jument qui « fait du cheval ». Dites-moi plutôt que vous « faites de l'équitation » ou mieux, que vous montez à cheval ».

A l'instar du vieil homme, répondons à ceux qui viennent chez nous « faire du tourisme équestre » : « Non, ici vous venez vous « faire plaisir » et aussi « faire plaisir » à votre ami le cheval. Vous venez pour vous « faire un monde » d'évasion, de nature, de liberté, de bonheur. De ce bonheur dont parle Louis CHARDON, celui que l'on reçoit d'autant qu'on en donne soi-même ».

Je vous souhaite de vous « faire tout le bonheur » équestre que vous méritez.

Guy BEGNINI

Certes, nous arrivons en basse-saison en ce qui concerne le tourisme équestre ; il n'en reste pas moins que nous regrettons le manque d'informations envoyées par les ARTE.

Nous rappelons que toutes vos informations doivent être envoyées à Roger Barville, l'Estafette, 19 route d'Arpajon, 91650 Breuillet.

CDTE Loir et Cher

Bravo pour la parution d'un dépliant contenant, outre un appel à la randonnée dans ce département, une carte indiquant l'emplacement d'étapes chez des particuliers, les Centres équestres et les gîtes ruraux avec pour chacun l'adresse et le numéro de téléphone. On peut y trouver les adresses concernant le tourisme en général et le tourisme en particulier. Signalons une initiative heureuse et utile : les coordonnées de deux personnes prêtes à apporter assistance aux randonneurs en difficulté.

Voilà un petit guide, modeste peut-être, mais indispensable à tout cavalier désireux de randonner dans ce département.

ARTE Champagne-Ardennes

Une grande « première » dans la région Champagne-Ardennes.

L'Etrier Ardennais de SEDAN-GIVONNE ouvrait ses portes aux cavaliers de Tourisme Equestre. En effet, les deux et trois novembre, le Centre Equestre accueillait une douzaine de cavaliers d'extérieurs, venus avec leurs chevaux, pour un stage de perfectionnement. Ce stage comportait un travail en manège avec les chevaux du club, et des reprises avec les chevaux particuliers. Une instruction théorique portant sur la topographie, le secourisme, l'organisation de plusieurs jours en extérieur y étaient également dispensés.

Ce stage, suivi avec une particulière attention par l'ensemble des cavaliers d'extérieur et du manège de Sedan, a permis de concrétiser les excellentes relations entre deux disciplines convergentes pour l'essor de la grande famille du cheval. Cette expérience intéressante sera renouvelée avant les beaux jours de l'année 86.

Il faut souligner que ce stage a été favorisé par le Conseil Général des Ardennes, très ouvert dans le département, au Tourisme Equestre.

ARTE Ile-de-France

Les 26 et 27 octobre 1985, le Domaine de la Bènerie en Essonne a accueilli le 6^e rallye PEGASE. Saluons la présence de la Picardie avec l'équipe Kovacs qui a trouvé la victoire aux termes de ces deux jours. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! Le dimanche dans le classement cheval, les écuries de Baronville, près d'Auneau s'adjugèrent la première place. N'oublions pas nos juniors, l'équipe du Poney-

Club des Molières, gagnante d'une courte encolure devant les nombreuses « troupes » du Poney-Club d'Evry.

Le rallye Pégase servait de finale pour le Championnat de l'Essonne des rallyes équestres et Christine Lemallier du C.H. des Joncs Marins à Brétigny se vit remettre le Trophée crédit Lyonnais.

Dès à présent, le CDTE Essonne vous donne rendez-vous en 86, les 25 et 26 octobre. Qu'on se le dise !

BIBLIOGRAPHIE

**« INITIATION A LA MARECHALERIE ET A LA FORGE »
PAR Christian THOMAS**

*« Parce que le cheval perdit un clou
Il perdit un fer
Parce qu'il perdit un fer
Il perdit un pied
Parce qu'il perdit un pied
Le cavalier perdit son cheval
Parce qu'il perdit son cheval
L'armée perdit un homme
Elle perdit le combat
Et comme l'armée perdit le combat
Elle perdit la guerre »*

On ne fait plus la guerre à cheval, fort heureusement, mais en perdant un clou, on risque toujours de perdre un cheval. Le matin même, un randonneur me disait : « Je n'oserais par partir pour 50 kilomètres si je n'avais pas des notions de maréchalerie ».

Christian Thomas, bien sûr, n'a pas inventé la maréchalerie, mais il a su démystifier le geste du maréchal et sait à merveille rendre ce geste accessible à tous. Le manuel pratique abondamment illustré qu'il met à la disposition des cavaliers est indispensable au randonneur avisé.

EN VENTE A L'ANTE.

L'ANTE vient de rééditer un document bibliographique destiné en priorité aux cavaliers désireux de se présenter aux examens de l'ANTE. Il constitue un outil précieux pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au cheval ou à l'équitation.

Gratuit, sur demande.

Un porte-clé et un insigne pour les membres de l'ANTE.

Le premier nous était demandé depuis longtemps. Il sera disponible au Salon 85. Son prix : 25 F. L'insigne ne sera prêt que dans quelques semaines. Un peu de patience !

PETITES ANNONCES

* Vosges — Vends ferme équestre avec 4 logements, gîtes ruraux agréés, terrain, camping à la ferme, piscine, étang, cadre exceptionnel, 80 000 F. Affaire rentable. Urgence — Tél. : (16) 29.09.00.32 (après 20 h).

* Vends cheval de selle, demi-papiers, père Buidam Selle Français, apte randonnée, gris rouannais. Visible Essonne — Tél. : (16-1) 60.12.08.33.

Nous vous rappelons que chaque titulaire de la C.N.T.E. de l'année en cours a droit à une petite annonce gratuite par numéro. Les annonces à caractère commercial doivent être accompagnées d'un chèque de 50 F.

Directeur de la publication :

J.-C. Poret

Rédacteur en chef :

Roger Barville

Rédacteur en chef adjoint :

Michel Amelot

Comité de rédaction :

M. Amelot - R. Barville - H. Delambre -

J. Delorme - J.-P. Duhem - J.-C. Poret -

H. Roque - C. Sanconie - G. Segui.

Dessins :

P. Meyrier

Photos :

M. Amelot - Serge Farissier

Impression :

N° de commission paritaire en cours.

BULLETIN D'ABONNEMENT PREFERENTIEL
A découper ou à recopier et à envoyer à
le nouveau monde du CHEVAL - Poney mon ami
La Brosse St-Lambert - 78470 St-Rémy les Chevreuses
accompagné du règlement

France : 170 F - Etranger : 250 F

Nom
Prénom
Adresse
code postal

le nouveau monde du

CHEVAL

poney mon ami

la revue de

toute la famille

